

le 20 Janvier 2007

Monsieur le Préfet,

En juin dernier, nous avons eu l'occasion de vous demander d'interdire la manifestation prévue pour rendre hommage à Degueudre au cimetière de Versailles. Vous aviez estimé que le caractère de cette manifestation n'était pas de nature à une telle prise de décision.

Je vous joins 3 photos significatives de la manifestation du 1^{er} Juillet dernier qui démontrent que, contrairement à ce que affirmiez, cette manifestation qui s'est peut-être déroulée d'autres années, ne s'est pas tenue dans la discrétion. Cette manifestation était annoncée de façon publique, sur Internet, en particulier. La présence des drapeaux tricolores, le chant de la Marseillaise sont des honneurs républicains fort choquant lorsqu'ils sont rendus à un tueur, complice d'avoir voulu renverser la République Française, condamné à mort, fusillé, pour ses actes. L'une des photos représente le bandeau qui ornait la composition florale déposée sur sa tombe : les lettres OAS en bleu, blanc et rouge sont lourdes de signification. Et cela est d'autant plus choquant à Versailles que la mémoire du Préfet Claude Erignac reste présente pour les Yvelinois, or c'est Degueudre qui a dirigé le commando ayant assassiné le Commissaire central d'Alger Roger GAVOURY le 31 mai 1961, dans l'exercice de ses fonctions.

Je vous joins également la copie de l'exposition que j'ai réalisée au sujet de la résurgence de la mouvance OAS. Elle sera dans quelques jours présente sur mon site.

Comment, en laissant bafouer les valeurs de la République, y compris par ceux qui sont les représentants de l'autorité de l'Etat, ne pas s'étonner ensuite que des jeunes, en particulier, ne se sentent pas autorisés, eux aussi, à ne pas les respecter ?

Sur le site Internet de l'OAS de nouvelles manifestations sont programmées en hommage à Degueudre. Il s'agit d'une messe le 11 mars prochain, puis le 1^{er} juillet prochain, de nouveau une messe et les honneurs sur sa tombe. Si l'on doit respecter les convictions religieuses, il est surprenant de donner une publicité de ce genre pour un tel personnage, mais tant que cela se passe dans un endroit privé, une église, cela reste de la responsabilité des autorités religieuses de cautionner ces démarches. Par contre, dans un cimetière, d'autant plus dans celui-là avec son passé, le type d'hommage public est inacceptable.

Pour éviter que ce type de manifestation de la honte ne puisse se renouveler, nous vous demandons dès maintenant de prendre les mesures nécessaires pour interdire la ré-édition de cet hommage dans ce cimetière le premier juillet prochain.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.

Henri POUILLOT

Témoin de la Guerre d'Algérie

Président du MRAP 78

Membre du Conseil National du MRAP, chargé des questions de mémoire.

Monsieur le Maire de Versailles

Je vais également intervenir au près de Monsieur le Préfet, mais comme j'ai eu l'occasion de vous l'exprimer il y a quelques jours lors de la cérémonie des vœux de la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines, je souhaiterais vous rencontrer pour évoquer cette question.

Je vous joins la copie de l'exposition que j'ai réalisée au sujet de la résurgence de la mouvance OAS. Elle sera dans quelques jours présente sur mon site. J'en tiens un exemplaire à votre disposition pour qu'elle puisse éventuellement circuler dans les établissements scolaires de Versailles afin d'expliquer ce que fut l'OAS.

Je vous joins également 3 photos significatives de la manifestation du 1^{er} Juillet dernier qui démontrent que, contrairement à ce que vous répondiez au Président départemental des Yvelines de l'ARAC, même s'il s'agit d'une manifestation qui s'est déroulée d'autres années, elle ne se réunit pas dans la discrétion. Cette manifestation était annoncée de façon publique, sur Internet, en particulier. La présence des drapeaux tricolores, le chant de la Marseillaise sont des honneurs républicains fort choquant lorsqu'ils sont rendus à un tueur, complice d'avoir voulu renverser la République Française, condamné à mort, fusillé, pour ces actes. L'une des photos représente le bandeau qui ornait la composition florale déposée sur sa tombe : les lettres OAS en bleu, blanc et rouge sont lourdes de signification.

Comment, en laissant bafouer les valeurs de la République, y compris par ceux qui sont les représentants de l'autorité de l'Etat, ne pas s'étonner ensuite que des jeunes, en particulier, ne se sentent pas autorisés, eux aussi, à ne pas les respecter ?

Sur le site Internet de l'OAS de nouvelles manifestations sont programmées en hommage à Degueldre. Il s'agit d'une messe le 11 mars prochain, puis le 1^{er} juillet prochain, de nouveau une messe et les honneurs sur sa tombe. Si l'on doit respecter les convictions religieuses, il est surprenant de donner une publicité de ce genre pour un tel personnage, mais tant que cela se passe dans un endroit privé, une église, cela reste de la responsabilité des autorités religieuses de cautionner ces démarches. Par contre, dans un cimetière, d'autant plus dans celui-là avec son passé, le type d'hommage public est inacceptable.

C'est de tout cela que j'aimerais pouvoir discuter avec vous.

D'avance nous vous en remercions et vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos sincères salutations.

Henri POUILLOT

Témoin de la Guerre d'Algérie

Président du MRAP 78

Membre du Conseil National du MRAP, chargé des questions de mémoire.